ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 4212

Texte de la question

POLITIQUE DE SANTÉ

M. le président. La parole est à M. Jean Leonetti, pour le groupe Les Républicains.

M. Jean Leonetti. Monsieur le président, mes chers collègues, je voudrais tout d'abord rappeler très respectueusement au Gouvernement qu'il gouverne et qu'il a la majorité. *(« Eh oui ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.)* À force de rappeler qu'il y a une primaire à droite, il risque d'oublier qu'il y en a une à gauche, d'une autre nature… *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Il devrait aussi se poser cette question : auriez-vous déjà accepté votre défaite ? *(Mêmes mouvements.)*

Ma question s'adresse à Mme Marisol Touraine, ministre de la santé.

Loin des satisfactions que vous avez exprimées, un malaise profond s'est installé peu à peu au sein des professions médicales. Malaise d'abord des médecins de ville, qui se sont vu imposer le tiers payant alors qu'ils croulent déjà sous les tâches administratives. Malaise de l'hospitalisation privée, qui s'est trouvée totalement exclue de la mission de service public de santé. Malaise des infirmières, qui ont interpellé l'opinion publique de manière dramatique – il y a eu des suicides cet été –, et qui ont souligné la pénibilité de leur mission. Malaise enfin des médecins des hôpitaux, qui ont été contraints à la grève pour rappeler que 30 % des postes restent vacants, ce qui montre le peu d'attractivité de la médecine hospitalière.

Quelle est la cause de ce malaise ? C'est le manque de considération, le manque de confiance et le manque de dialogue qui président à toutes les décisions qui sont prises.

Mme Marie-Christine Dalloz. Eh oui !

M. Jean Leonetti. Il ne faut pas, comme vous le faites depuis quatre ans, toujours opposer, non pas la droite à la gauche, mais les patients aux médecins, le privé au public, la médecine libérale à la médecine hospitalière.

Je sais qu'en cette période de fin de mandat, les cadeaux vont se multiplier. *(« Oh oui ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Mais plus que des moyens financiers, la Fédération hospitalière de France vous réclame de la considération, de « la confiance » et une « politique globale ». Pour cela, à mon avis, il est déjà trop tard ! *(« Bravo ! » et applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé.* Monsieur Leonetti… – mais je pourrais tout

aussi bien répondre à votre collègue Gilles Carrez, que je remercie d'avoir acté le rétablissement des comptes de la sécurité sociale. *(Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.)* Mais comme l'opposition a du mal à avaler la bonne nouvelle, elle nous explique que c'est grâce aux réformes qui ont été mises en place par la droite ; à vous entendre, on va finir par croire que c'est grâce au général de Gaulle que les comptes ont été rétablis ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.– Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Yves Censi. Attention à l'arrogance !

M. Christian Jacob. Essayez plutôt de répondre à la question !

M. le président. S'il vous plaît !

Mme Marisol Touraine, *ministre.* La vérité, c'est que c'est grâce à notre action que cela s'est fait. Vous savez, je n'ai jamais contesté que la réforme de 2010, que j'ai combattue, avait apporté une contribution au rétablissement des comptes, parce que moi, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, je ne suis pas sectaire ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Christian Jacob. Ah ça, votre réponse le montre !

Mme Marisol Touraine, *ministre.* Alors, si vous ne voulez pas être sectaire, monsieur Leonetti, je vous conseille de reconnaître le travail qui a été accompli, de reconnaître ce qui a été mis en place et nous permet de redonner de la confiance à notre système de santé et à nos hôpitaux. Le plan d'action en faveur de l'attractivité des carrières hospitalières est un plan majeur, qui vise à ce que les praticiens hospitaliers puissent s'implanter dans les hôpitaux qui ont besoin de bras, ainsi que dans les spécialités et les territoires qui manquent de professionnels. De même, des mesures ont été prises pour que des médecins libéraux s'installent dans les territoires ruraux ou urbains en difficulté.

Mme Claude Greff. On voit le résultat !

Mme Marisol Touraine, *ministre.* Précisément, ce n'est pas en les opposant, monsieur le député, ce n'est pas en expliquant qu'il faut fermer les hôpitaux de proximité et que le service public hospitalier est trop bien traité que l'on redonnera confiance à l'hôpital public !

M. Christian Jacob. Quel succès… Aucun applaudissement : même votre camp est désespéré !

Données clés

Auteur : M. Jean Leonetti
Circonscription : Alpes-Maritimes (7e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4212
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 octobre 2016
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 2016